### Nº 6 - Sommaire

# Ecole, enfance, jeunesse



### Fêtes, associations, sports



### Vie du village



#### **Environnement**



# Inscription des nouveaux élèves pour la rentrée scolaire 2022-2023

Du lundi 28 février au vendredi 01 avril 2022.

1er contact par téléphone avec Vanessa en mairie suivi de l'envoi du dossier par mail: 03.27.71.50.07

Dépôt du dossier complet en mairie sur rendez-vous.

### Pièces à fournir :

- Copie de la pièce d'identité des parents et de l'enfant s'il en possède une
- Copie de toutes les pages du livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Copie du carnet de vaccination à jour
- Pour les parents séparés : copie du jugement concernant les dispositions relatives à la garde de l'enfant (obligatoire)
- Pour les enfants non férinois : dérogation signée par la mairie de résidence

### Informations:

- Pour les enfants nés en 2019, le dépôt du dossier complet vaut inscription. Rentrée obligatoire en septembre 2022.
- Pour les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 août 2020, inscription sur liste d'attente. La validation dépend des inscriptions des enfants nés en 2019.

Les parents seront informés en juin si l'enfant est accepté ou non.



## Séjour en Ardèche pour les ados

La commission jeunesse propose un séjour en camping du 1er au 12 août pour 12 jeunes férinois âgés de 14 à 16 ans dans les gorges de l'Ardèche. Nombreuses activités : canoë, rafting, randonnée, visite de grottes, spéléologie, escalade. La participation des familles s'élève à **450 euros.** Une information détaillée sera déposée dans les boîtes aux lettres des 14-16 ans prochainement.











## **ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)**

Centre des **vacances de Pâques** du 11 au 15 avril pour 50 enfants de 4 à 13 ans (dont 8 de 4 à 5 ans). Dossiers d'inscription disponibles à partir du 11 mars.



Cette année, en plus du centre du mois de juillet, nous vous proposons un centre la 1ère quinzaine du mois d'août.

**Juillet**: du lundi 11 au vendredi 29 – 120 places de 3 à 13 ans (dont 24 enfants de 3 à 5 ans)

**Août**: du lundi  $1^{er}$  au vendredi 12 - 50 places de 4 à 13 ans (dont 8 enfants de 4 à 5 ans)

### **Changement de date**

**Lieu d'Accueil Enfants Parents** *L'Air de Je* à la salle du Chaudron de 9h30 à 11h30, les samedis matin suivants : 19 mars, 9 avril, 14 mai et 11 juin.



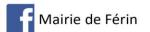
#### Les associations

- la chorale **La Férinelle** propose un repas dansant le dimanche **27 mars** à 12h30 à la salle des fêtes. Renseignements et réservations au 03.27.71.78.88 ou 06.05.6.06.60
- l'association **Alors on danse** organise une soirée latino avec repas le samedi **2 avril** à la salle des fêtes. Renseignements et réservations au 06.72.78.20.50 ou 06.89.90.25.15
- la junior association **Férin jeux** organise un festival de la jeunesse le samedi **30 avril** de 10h à 18h. Au programme : rétrogaming, skate parc, grafs, atelier BD ...
- l'association Férin yoga propose un stage de yoga le samedi 21 mai
- l'association **Tous Parents** organise un loto le samedi **28 mai** à la salle des fêtes

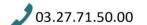




La **fête du chaudron** aura lieu le week-end des **18 et 19 juin**. Plus d'informations à venir ...













Le prochain marché rural aura lieu le dimanche 6 mars.

Le ramassage des **encombrants** aura lieu le lundi **16 mai**.

Vous allez recevoir prochainement dans vos boîtes aux lettres votre **nouvelle carte** électorale, comme il en est de coutume avant chaque élection présidentielle.

Celle-ci comportera deux nouveautés : un **QR code** qui vous permettra en le scannant d'accéder au site internet des élections du ministère de l'Intérieur et un numéro national d'électeur (NNE) qui permettra de mieux repérer les doubles inscriptions et qui servira aux demandes de procurations.

Elections présidentielles : 10 et 24 avril Elections législatives : 12 et 19 juin





On l'a tous vécu. Se retrouver à slalomer entre deux crottes de chiens sur le trottoir, en essayant d'éviter à tout prix de marcher dedans. Car même si avec le pied gauche, ça porte bonheur, faut se l'avouer, avoir les chaussures souillées par des déjections canines, rien de plus énervant.

Tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public pourra être sanctionné.

En effet, le ramassage des déjections de votre animal est obligatoire!

#### Commerces

Installation depuis quelques semaines de Rico art studio, salon de tatouage, rue de Goeulzin.

Un nouveau restaurant est ouvert depuis le 24 février, route nationale : le comptoir du

Prochainement, installation de : **Bureau vallée** et **Via automobile**, route nationale.

